

Asso3D

Défense du val de Dronne et de la Double

Abo Wind
2, rue du Libre Echange
CS 95893
31506 Toulouse Cedex 5

Puymangou, le 23 mai 2014

OBJET : Projets d'éoliennes industrielles dans la forêt de la Double - Carnet de liaison

Madame, Monsieur,

Nous avons bien reçu votre lettre RAR du 30 avril 2014 par laquelle vous informez l'association de Défense du val de Dronne et de la Double - Asso3D - de la présence de carnets de liaison dans les mairies de Parcou et de Puymangou.

Les objectifs de notre association sont formellement portés par de nombreux soutiens, dont plus de 1000 signataires en trois mois de notre pétition « Nous refusons les éoliennes dans la forêt de la Double » : des riverains, des résidents dans un rayon de 30 kilomètres, des élus défavorables aux projets, des professionnels du tourisme, des amoureux de la région (vacanciers, touristes, propriétaires de résidences secondaires, chasseurs, forestiers, défenseurs du patrimoine et de la biodiversité). De plus, Asso3D est soutenue par diverses associations locales, parmi lesquelles : Sepanso Dordogne, Sauvegarde du Périgord, Vieilles Maisons Françaises Dordogne, Association des chasseurs d'oiseaux migrateurs de la Dordogne, Citoyenneté Environnement Périgord, Force 9 (réseau d'associations du Sud Charente et de la Dordogne).

1. **Nous constatons que l'information donnée par ce carnet est contrôlée, filtrée et de faible spécificité locale** : il n'y a pas d'élément vraiment nouveau par rapport à la permanence que vous avez organisée le 13 décembre 2013 à la mairie de

Défense du val de Dronne et de la Double

Puymangou avec le soutien appuyé des maires de Parcoult et de Puymangou et que les personnes présentes ont demandé à transformer en véritable débat.

Seuls figurent comme éléments nouveaux : les adresses des cabinets d'études que vous financez pour monter votre dossier destiné au préfet ; un schéma de planning peu précis ; la distance habitations - éoliennes rectifiée à 600 mètres.

Par ailleurs, les résultats de l'étude acoustique, dont vous mentionnez les dates, ne figurent pas dans le carnet contrairement à ce qu'annonce la presse.

Ce carnet de liaison, qui, selon vous, « reprend l'ensemble des éléments importants du développement du projet éolien », ne peut, à notre sens, être regardé comme une mesure d'association des citoyens à l'élaboration des décisions ayant une incidence directe et significative sur l'environnement. En effet, la participation du public n'est concevable que sur la base d'informations permettant de se faire une idée, non pas définitive, mais à tout le moins précise du projet. Sans l'indication du nombre d'éoliennes, de leur puissance, de leur hauteur, de leur lieu approximatif d'implantation, tous éléments qui d'ores et déjà sont peu ou prou connus de vous, il est impossible de formuler utilement des observations.

Nous dénonçons donc cette imposture et considérons que le carnet de liaison ne saurait en aucune façon être regardé comme une mesure d'application du principe de participation du public.

2. Nous voulons donc connaître, dans l'état actuel de votre étude :

- le nombre d'éoliennes prévues respectivement sur la commune de Parcoult et sur la commune de Puymangou ;
- la puissance actuellement prévue des éoliennes ;
- la hauteur actuellement prévue des éoliennes (mât et en bout de pale) ;
- le détail des travaux d'aménagements complémentaires sur les voies d'accès qu'exigerait l'acheminement des éléments d'éoliennes ;
- le raccordement électrique retenu et les travaux qu'il engendre ;
- l'emplacement du poste de livraison.

Nous avons conscience que les études en cours pourront vous amener à modifier certains paramètres, mais nous estimons que la population est en droit d'être informée de l'état actuel du projet aussi bien que les élus.

3. Nous refusons les éoliennes dans la forêt de la Double :

Nous voulons sauvegarder le patrimoine paysager, naturel, forestier et architectural de la Double.

Nous refusons :

- le mitage, la banalisation et la détérioration du territoire ;
- les nuisances pour la santé ;
- l'impact négatif sur le tourisme vert ;
- la baisse de la valeur immobilière des biens ;
- les clivages dans la population ;
- l'augmentation de la mortalité des chauves-souris et des oiseaux ;
- le mauvais usage de l'argent public dans une zone peu ventée.

Nous nous opposons fermement à l'implantation de toute éolienne dans la Double.

4. **Nous contestons le choix de vos zones d'implantation par l'usage dans votre projet d'une distance des habitations de 600 mètres.** L'association demande, pour prendre en compte les nombreux avis qui se sont exprimés au sujet de la distance des habitations, de retenir une distance minimale de 1500 mètres.
5. **Les riverains sont déterminés à faire des actions en justice contre l'exploitant et les propriétaires de parcelles pour trouble anormal du voisinage pour les motifs suivants :**
 - dégradation de l'environnement résultant d'une dénaturisation totale d'un paysage bucolique et champêtre ;
 - préjudice auditif dû au ronronnement et sifflement des éoliennes ;
 - préjudice d'atteinte à la vue dû au clignotement de flashes blancs ou rouges toutes les deux secondes, de jour et de nuit ;
 - caractère tout à fait inhabituel, permanent et rapidement insupportable du mouvement des éoliennes qui crée un préjudice dépassant les inconvénients normaux de voisinage, constituant une violation du droit de propriété.
6. **Nous nous faisons le porte parole de la population qui est opposée à ce projet.** Voici comment elle s'exprime spontanément (extrait des commentaires laissées par certains signataires de notre pétition) :

A.- Pour ne pas détériorer la forêt et la nature :

« Je ne suis pas contre les éoliennes mais contre le fait de les placer dans la Double qui est une forêt quand même assez importante pour ceux qui y vivent et je dirais même un emblème. »

« Il nous faut protéger ce site naturel et merveilleux qui ne doit pas être dénaturé par des éoliennes, qui dans cette région ne sont pas pertinentes. »

« J'entretiens des bois dans la Double, je replante des arbres. J'en apprécie grandement le charme. J'aime le bruit des arbres et des oiseaux. Je suis contre le bétonnage de la Double. »

« Parce que la forêt de la Double est belle... »

« En cas de feux de forêts, c'est un grave danger pour les équipages de Canadair. »

« Il n'y a aucun intérêt de mettre des éoliennes en plein Périgord vert! Il faut protéger la nature et l'environnement. »

« Danger to nature and wild life, we need to preserve the environment, it's the green lung of the Dordogne! »

« Le cadre doit être préservé et rester le plus naturel possible ; ajouter des éoliennes détruirait cette belle campagne ; cela gâcherait tout. »

Défense du val de Dronne et de la Double

« Parce qu'il faut protéger le patrimoine et qu'une fois que ces éoliennes seront installées, il sera trop tard. »

« Défense de l'environnement de la Double. »

« Complètement anti écologique ! »

« La Double est un territoire de notre région encore protégé ; gardons-le pour qu'il puisse rester à l'abri de trop de détériorations externes. »

« Pour que la Double reste vierge d'éoliennes. »

« Sauvegarde du patrimoine forestier et naturel de cette belle forêt. »

« Déforester des surfaces de bois en bordure de zones ZNIEFF ou Natura 2000 est une aberration alors que l'on nous interdit de construire une simple maison dans les mêmes conditions! »

« Pitié pour la Double déjà ravagée au XIIIème par l'exploitation sauvage de ses ressources forestières pour les chantiers navals de Bordeaux et La Rochelle. Le massacre ne doit pas recommencer avec l'implantation d'éoliennes. »

« Que la nature est belle! N'allons pas la salir de ces choses... »

« Je suis pour la protection de l'environnement sous toutes ses formes et j'ai des amis qui vivent de ces forêts donc je suis contre leur destruction! »

« Contre la détérioration des sites naturels. »

« Pour le respect de la nature et de l'environnement... »

« La nature, c'est la nature. »

« Ces éoliennes causeraient un immense préjudice visuel à cette magnifique forêt, par ailleurs peu ventée. Ce serait du saccage gratuit. »

« Il est totalement scandaleux d'installer des "verrues" au sein d'un site considéré comme l'un des plus importants par le réseau Natura 2000 pour la conservation d'espèces animales européennes menacées. "Notre" forêt de La Double est citée dans les textes depuis l'Antiquité ! Elle devrait plutôt faire l'objet d'un classement "en forêt de protection", en "réserve nationale", etc. Effectivement tout un patrimoine culturel, naturel, artistique, architectural, historique, écologique, etc. existe grâce à la forêt de La Double... Elle est justement la frontière naturelle entre les Périgords "Blanc" et "Vert"! Je m'oppose à ce qu'elle devienne une forêt "vérolée" ! »

Défense du val de Dronne et de la Double

« Touche pas à ma forêt, elle me permet de respirer. »

« Protégeons un espace naturel unique! »

« Luttons contre les éoliennes pour préserver notre environnement et le massif forestier de la Double. »

« Sauvegarder l'environnement. »

« Une nuisance esthétique et écologique dans un écosystème préservé, une précieuse enclave sauvage qui ne doit pas disparaître sous des prétextes économiques douteux. »

« La détérioration d'un biotope naturel - forestier et l'impact sur la population. »

« Le Périgord en général et le massif forestier de la Double ne sont pas adaptés au déploiement de fermes éoliennes. Pas assez de vent, un biotope fragile, une source de revenus pour les sylviculteurs, un site touristique avec son magnifique étang de la Jemaye ... en un mot une grosse bêtise de plus à éviter absolument. »

« La Double est un écosystème de grande qualité, mais fragile. A ce titre, elle aurait dû bénéficier depuis longtemps d'une protection que ne lui apporte pas Natura 2000 qui n'en concerne qu'une petite partie. L'implantation d'éoliennes, pour le profit de certains et le regret de tous, serait un premier pas vers d'autres dénaturations. »

« Contre dénaturer les forêts, les paysages de la Double et l'implantation d'éoliennes là où il n'y a pas assez de vent pour qu'elles produisent au maximum de leurs potentialités. »

« Préservons notre plus beau capital : une nature vierge et sereine contre des installations qui n'apporteront rien! »

« Il y a suffisamment de place en France pour mettre des éoliennes sans aller détruire des forêts... »

« La Double est une forêt ancestrale ; elle est protectrice de l'environnement par l'oxygène qu'elle génère ; elle est une source de revenus par son bois, ses champignons, ses animaux. Mettre en place des éoliennes revient à casser un écosystème utile et bénéfique à l'homme. »

« Assez de dénaturer la nature! »

« Pour préserver la Double de tout impact industriel. »

« Absence de vents réguliers ; pour ne pas dénaturer les magnifiques paysages de la campagne et des forêts de la Double. »

Défense du val de Dronne et de la Double

« Sauvegarder le patrimoine paysager, naturel et forestier de notre Double. »

« C'est un lieu rural typique, riche d'histoire humaine et de diversité végétale et animale; implanter des machines à profits est une destruction volontaire de notre patrimoine. »

« Je suis contre un projet qui dénature les paysages et la forêt de la Double pour un intérêt économique trop faible car c'est une zone de faibles vents. »

B.- Pour ne pas miter et détériorer notre patrimoine paysager :

« Détérioration du paysage bucolique et somptueux de la Double. »

« Je refuse la dégradation du paysage périgourdin, notre seule richesse. »

« Nous avons un des plus beaux paysages préservés de France et on nous menace d'éoliennes ??? Halte ! »

« Dégradation importante de nos paysages sites et demeures emblématiques qui font la fierté de la France. »

« Mutilation industrielle du paysage. »

« On se bat pour défendre le magnifique site de Puymangou. »

« Ces projets d'éoliennes, qui sont d'autant plus hautes qu'il y a peu de vent, saccagent le paysage. »

« Pas question de défigurer nos paysages de Dordogne. »

« Pour préserver ce beau paysage ! »

« Parce que je ne veux pas que les magnifiques paysages de notre belle France soient abimés. »

« L'éolien ruine le patrimoine naturel et culturel commun que sont les paysages. »

« Le site est juste sublime, grandiose. »

« Respect et sauvegarde du paysage pour impact économique dérisoire. »

« Contre la défiguration du paysage. »

« Nous avons découvert cette région lors d'un mariage ; il faut la protéger et trouver des

endroits plus appropriés pour développer les nouvelles sources d'énergie nécessaires. »

« La détérioration du paysage. »

« Préservation du paysage et non rentabilité des éoliennes. »

« Sauvegarde du patrimoine. »

« Le paysage français est déjà suffisamment saccagé de toutes parts, n'en ajoutons pas avec des projets inutiles. Nous sommes contre la destruction des paysages naturels encore préservés de la Double. »

« Pour que ce splendide paysage ne soit pas défiguré. »

« Détérioration du paysage. »

C.- Pour éviter les nuisances aux riverains :

« L'éolien dégrade considérablement la qualité de vie des riverains. »

« Pollution visuelle et sonore. »

« Les éoliennes détruisent durablement les paysages car elles sont bien trop grandes et leurs feux flash sont insupportables. »

« Parce que moi aussi je refuse les éoliennes source de nuisances nombreuses pour une Double que j'aime et que je souhaiterais voir préservée. »

« Habitation à proximité et désir de préserver cet espace naturel. »

« Nuisances trop nombreuses. »

« Assez de ces nuisances et de ce gâchis de notre patrimoine pour une efficacité pathétique ! »

D.- Pour éviter l'impact sur l'immobilier :

« L'éolien dévalorise les biens privés, les habitations fruits de toute une vie de travail. »

« Il faut également être conscient que la valeur des terrains dans un rayon de 2 à 3 kms subit une dépréciation de l'ordre de 25 %. »

Asso3D

Défense du val de Dronne et de la Double

« Je comprends votre combat. Nous avons souffert de l'implantation d'une tour de téléphonie près de notre maison de Ste Foy la Grande. Elle avait été construite pendant l'un de nos séjours à l'étranger. Quand nous avons voulu vendre, plusieurs acheteurs potentiels sont venus et sont repartis sans même visiter la maison en voyant l'antenne sur le coteau, au-dessus de chez nous. C'était rageant. »

E.- Pour ne pas porter atteinte au tourisme :

« C'est un non-sens d'installer de l'éolien industriel dans une région vouée au tourisme vert et dont une partie est classée Natura 2000. »

« Having visited the Perigord most of my life, I am acutely aware of the important role tourism plays in the economy. I have serious reservations as to the lure of the Dordogne and the beautiful countryside should it be blighted by wind farms. »

« Nous sommes contre la destruction des paysages naturels et authentiques de la Double, où nous aimons jusque là venir souvent en vacances. (Norvège) »

« Nous sommes dans une région connue pour l'attrait de son tourisme vert. Les retombées néfastes sur l'activité touristique, conséquence de l'installations d'éoliennes, réduiront considérablement les bénéfices liés à l'activité touristique... un vrai désastre! »

« Pour la sauvegarde du patrimoine paysager, qui participe du développement économique grâce au tourisme vert, eu égard aux retombées économiques très aléatoires dans une région peu ventée ! L'effort devrait d'abord porter sur les économies d'énergie et l'utilisation du solaire. »

« Parce que mon agence de tourisme portée vers la nature et le patrimoine fuit les sites pollués par les éoliennes alors que j'aime cette région magnifique. »

« Mes enfants et petits-enfants, venant en vacances régulièrement chez nous, me demandent de signer cette pétition car, par mon intermédiaire, ils ne veulent pas participer à ce genre ou tout autre pollution de notre forêt de la Double. »

« Nous sommes contre la destruction des paysages naturels et authentiques de la Double, où nous aimons jusque là venir souvent en vacances (Pays-Bas). »

« Pour permettre aux amoureux de cette région de continuer à y venir. »

F.- Pour éviter les risques pour la faune et la flore :

« L'éolien porte significativement préjudice à la faune, tout en saccageant des parcelles

de nature jusqu'alors miraculeusement préservées. »

« Zone de migration échassiers et palombes. »

« Je vais régulièrement dans la région pour chasser et voir mes amis. C'est une région que j'aime beaucoup et je ne voudrais pas la voir défigurée par ces horribles engins, qui sont une nuisance visuelle, sonore et un véritable trouble pour la migration des oiseaux. En effet, c'est une région stratégique pour de nombreuses espèces migratrices. »

« Je suis contre car les éoliennes pollueraient le paysage de la Double et détruiraient la forêt de la Double qui est l'une des plus vastes forêts de France et où les nombreux animaux, oiseaux et oiseaux migrateurs se reproduisent et vivent dans cette forêt. »

« Par passion de la Double pour la faune et la flore ; c'est une pollution visuelle et qui va déranger la migration des oiseaux. »

« Préservons une forêt si riche en patrimoine naturel, faune et flore. Plantez les éoliennes ailleurs là où il y a de la place en plaine. »

G.- Pour ne pas cautionner un montage financier :

« Les éoliennes servent à remplir les poches des fonds de pensions. »

« C'est la gabegie. On implante des éoliennes plus pour faire du chiffre que pour éviter les émissions de CO2. Je suis totalement contre les éoliennes dans les forêts. Je souhaite qu'on me rembourse ce qui a été illégalement prélevé au moyen de la CSPE. Si les effets sur le climat ne se font pas sentir, je ne veux plus participer à cette mascarade destructrice. »

« Parce que les éoliennes sont de la fausse écologie au profit d'un système financier qui fait payer le contribuable et le consommateur pour s'enrichir. Le prétexte est de limiter le réchauffement climatique alors que les éoliennes y contribuent en recourant massivement aux énergies fossiles de suppléance à 3/4 de leur capacité, faute de vent ! C'est une gigantesque et ruineuse tromperie. »

« Parce que je suis totalement contre l'imposture éolienne. »

« Intermittent, l'éolien nous oblige à faire l'impasse sur les objectifs de réduction de gaz à effet de serre. Il est urgent de sortir de l'éolien. »

« L'éolien engouffre des fonds publics pour maintenir un marché artificiel lui permettant d'exister. »

« C'est une arnaque. »

Défense du val de Dronne et de la Double

« Je signe pour protéger mon pays des éoliennes qui sont une absurdité écologique, qui ne fonctionnent pas et qui permettent de toucher des subventions de l'Etat au détriment du patrimoine français et des habitants. »

« L'éolien est un gouffre financier, inefficace, polluant et défigure notre pays de surcroît. »

« Une aberration économique... »

« Un gros gâchis à tous points de vue. »

« Le mauvais usage de l'argent public dans une zone peu ventée. »

H.- Pour exprimer un doute sur la rentabilité :

« Il n'y a pas beaucoup de vent chez nous. Les vestiges de moulins à vent sont beaucoup plus bas, et plus à l'Ouest. »

« Performance douteuse eu égard à la zone géographique. »

« Protéger notre environnement alors que l'énergie éolienne n'est pas adaptée à la région. »

« Toutes les études sérieuses s'accordent à dire qu'en France l'énergie éolienne est une absurdité économique: Non seulement elle nécessite des subventions excessivement importantes de la part de la collectivité (les tarifs de l'électricité en Allemagne ont augmenté de manière exponentielle avec l'augmentation de l'énergie éolienne). Mais il faut également ajouter que compte tenu de l'imprévisibilité du vent un réseau de turbines conventionnelles (fonctionnant au gaz, charbon ou nucléaire) doit être mis en place pour faire face aux périodes de vents trop faibles. Il me semble donc totalement abject de sacrifier la forêt de la Double pour atteindre un objectif aussi contre-productif. »

« Les éoliennes ne sont pas rentables, ne rapportant qu'aux personnes qui louent leur terre et aux vendeurs d'éoliennes. »

« Les éoliennes ont déjà prouvé qu'elles n'étaient pas un moyen efficace et écologique de produire de l'énergie. »

« Née Doubleaude, je confirme que ce n'est pas le vent qui fait la réputation de la forêt de La Double ! »

« Je signe cette pétition parce que je suis totalement contre toutes formes d'éoliennes qu'elles soient off shore ou terrestres. Energie trop aléatoire. »

Défense du val de Dronne et de la Double

« Ecologiquement contestable ; économiquement ruineux et sans intérêt ; pollution visuelle inacceptable dans la Double. »

« Les éoliennes défigurent l'environnement et leur rentabilité n'est pas prouvée. »

I.- Pour proposer des énergies renouvelables plus adaptées à la région et des économies d'énergies :

« L'achat et la construction des ces éoliennes seront payés par les impôts de beaucoup d'habitants qui auront dit "non au éoliennes" et en plus ce n'est qu'une énergie faible. Il serait mieux de rénover de vieux moulins (à eau) pour en faire des barrages qui couteraient moins chers à la société, qui fourniraient plus d'énergie et seraient mieux ancrés dans le paysage de la Double (car la Double et même la Dordogne possèdent plusieurs sources, rigoles ou rivières qui fourniraient beaucoup plus d'énergie que les éoliennes). »

« Je suis convaincue qu'on met la charrue avant les bœufs. Faisons d'abord des économies d'énergie en distribuant les aides directement aux citoyens français. En plus cela profitera aux entreprises au lieu d'aggraver le bilan de la balance commerciale en important éoliennes et panneaux photovoltaïques. »

Fin des citations.

Nous estimons que la population est en droit d'être informée de l'état actuel du projet aussi bien que les maires, ce n'est qu'à cette condition que les citoyens pourraient être regardés comme réellement appelés à participer à l'élaboration du projet.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Thierry Bonne
Président

COPIES : M. le Préfet de la Dordogne, Mme le Préfet de la Charente Maritime, M. le Préfet de la Charente, M. le Préfet de la Gironde, M. le Président du conseil général de la Dordogne, Mme le Maire de Puyangou, M. le Conseiller Général Maire de Parcou, M. le Maire de La Roche-Chalais, M. le Maire de Saint-Aulaye, M. le Maire de Saint-Vincent Jalmoutiers, M. le Maire de Servanches, M. le Maire d'Echourgnac, M. le Maire d'Eygurande et Gardedeuilh, M. le président de la communauté de comunes du Pays de Saint-Aulaye.